

La Gazette



LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

FÉVRIER 2026



p.4 Information municipale
Les vœux du Maire
pour 2026



p.6 Information municipale
Célébration du terroir,
le 14 février



p.7 Animation de la ville
Les vacances au musée
du vignoble



Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Ce début d'année a été rythmé par un épisode neigeux qui est venu envelopper Le Pallet d'un manteau blanc, offrant à notre commune une parenthèse aussi rare qu'apaisante. Les paysages familiers se sont transformés et le rythme du quotidien s'est naturellement ralenti. Ce moment suspendu a permis à chacun de redécouvrir son environnement avec un regard différent, empreint de calme et de sérénité. Comme la nature, notre quotidien a désormais repris son cours, avec toute sa vitalité retrouvée.

En cette année d'élections, nous allons organiser la journée de la citoyenneté, le 28 février. Un moment fort qui permettra aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de remettre les cartes électorales aux nouveaux majeurs, conviés spécialement pour ce moment symbolique marquant leur entrée dans la vie civique.

La culture sera également à l'honneur avec le retour de la troupe de théâtre TAP, qui se produira pour la deuxième année consécutive à l'espace Le Palatio (anciennement salle polyvalente). Afin d'améliorer le confort du public, un nouvel aménagement sera testé grâce à la mise en place d'un système de gradins, loué à la troupe de Monnières.

Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, le marché de la Saint-Vincent animera le cœur de la commune. Les vignerons auront le plaisir d'y offrir une dégustation de muscadet, accompagnée d'une animation musicale proposée par la mairie. Une belle opportunité de célébrer l'amour, le terroir et le plaisir d'être ensemble au cœur de notre commune.

Ces rendez-vous illustrent le dynamisme de notre territoire et notre volonté de proposer des événements accessibles à tous, porteurs de sens et de convivialité. Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments qui font la richesse de la vie locale.

Christian PELLOUET

Adjoint à l'animation, la culture et la communication

Naissances

21/12/2025 Léna MORILLEAU

Déclarations de travaux

16/12	2 rue de la Sèvre	Création de lots à bâtir
18/12	Rue des Prés Galles	Remplacement ouverture CTM
18/12	38 les Bois	Construction d'une maison
19/12	3 rue Prosper Mérimée	Installation d'une salle de classe temporaire
30/12	La Cognardière	Rénovation d'une grange en pièce de vie

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi: 8 h 30 - 12 h 30
Mardi: 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi: 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi: 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi: 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi: 9 h 00 - 12 h 00

Compte-rendu sommaire



Conseillers : en exercice : 23 - Présents : 17 - Votants : 20

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Séance du 16 décembre 2025

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 novembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2025 a été approuvé.

Astrolabe a été approuvé pour un montant de 217 293,88 € HT (191 393,88 € pour les missions de base et 25 900 € pour les missions complémentaires).

Budget 2025 : décision modificative n°2

La décision modificative n°2 au budget 2025 a été adoptée. Elle intègre des opérations d'ordre suite à l'acquisition de terrains à l'euro symbolique, l'intégration des études de faisabilité pour l'aménagement du Centre Technique Municipal et des crédits complémentaires pour des travaux en régie.

CAF : avenant à la convention d'objectifs et de financement multi-accueil

Un avenant à la convention d'objectifs et de financement pour le Multi-accueil avec la CAF a été signé pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028, permettant de bénéficier du bonus « territoire CTG » de manière rétroactive.

Acquisition d'une parcelle cadastrée BE n°679 – Les Fosses Blondin

La commune a approuvé l'acquisition d'un terrain de 5 509 m² situé en zone 2AU, cadastré BE 679, pour un prix de 121 000 € auxquels s'ajouteront les frais annexes. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du plan guide opérationnel visant à maîtriser le foncier stratégique.

Xavier Rineau : La SNCF communiquera quand elle le décidera avec le lancement d'un nouvel appel à candidature, puisque le premier projet a été abandonné. Pour le reste, une inter-commission a été créée pour réfléchir là-dessus, à la communauté de communes. Thomas Leroux et Nelly Naud en font partie et sont respectivement dans les commissions mobilité et développement économique.

Cette zone aura une vocation économique. On imagine pouvoir relier ce secteur avec des liaisons douces, entre autres, cyclables. Un bureau d'études a été retenu. Avec plusieurs co-traitants, ils vont travailler à la fois sur l'architecture, l'urbanisme, mais aussi le volet économique. Un autre co-traitant va travailler sur les flux de stationnement. C'est une étude qui va se réaliser sur 6 à 7 mois, avec des périodes de validation, et nous emmènera jusqu'à juin de l'année prochaine. Cela nous éclairera sur comment appréhender cette zone. Et ce qu'on souhaite aussi comme activités, puisque les élus vont y travailler. On a toujours évoqué plus ou moins du tertiaire pour cette zone, qui est quand même proche de zones urbanisées, quelque chose d'un petit peu sympathique pour notre entrée de commune.

Anticipation des crédits d'investissement 2026

Le Maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, soit 138 281,81 € HT, dans l'attente du vote du budget primitif 2026.

Cession de parcelles de terres agricoles – Les Epinettes

La commune a décidé la cession de 9 parcelles situées Les Epinettes et Les Charbonneaux pour une superficie totale d'environ 5 284 m² en zone agricole, au prix de 0,40 €/m², soit environ 2 113,60 €. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

2^{ème} question : Passage à niveau

Où en êtes-vous dans l'avancement du dossier des feux au passage à niveau ? La remise en service des feux est loin d'être concluante.

M. le Maire : On a rencontré à plusieurs reprises les responsables du département. Pour essayer de trouver une solution qui soit pérenne et sécurisée. Puisque l'objectif, c'est sécuriser absolument. Il y a eu quelques hypothèses qui ont été émises et discutées au comité bâtiment. Entre autres, la réalisation d'un haricot qui interdirait de tourner à gauche lorsque l'on vient du bourg pour aller vers la rue de la Sèvre. Tout simplement parce que là, c'est véritablement accidentogène. À un instant T, on a signé une convention avec le département qui nous obligeait à cette configuration. On s'aperçoit que dans la réalité des choses, ce n'est pas concevable. On se bat pour faire en sorte qu'on ne dépense pas l'argent public de façon inacceptable. De nouveaux tests de comptage seront réalisés au niveau des feux.

Convention avec les propriétaires de sentiers pédestres - PDIPR

Le Maire est autorisé à signer toutes les conventions à passer avec les propriétaires de chemins sur les sentiers pédestres recensés dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée [PDIPR], afin d'assurer le renouvellement des conventions arrivant à échéance.

3^{ème} question : Déchets

Où en sommes-nous de l'installation des conteneurs des déchets organiques ?

M. le Maire : un test avait été réalisé sur 2024 et 2025 sur la communauté de communes. On a mis 8 points d'apport volontaire composés de 3 compartiments. On s'est rendu compte que ça ne répondait pas forcément à ce qu'on souhaitait. Ça nécessitait trop de place. On est donc parti sur des abris bacs. Les marchés ont été passés tout récemment, puisqu'on a retenu le fabricant il y a un mois

Acquisition d'un terrain cadastré AI 155

La commune a approuvé l'acquisition d'un terrain de 281 m² situé à La Mare Merlet, cadastré AI 155, au prix symbolique de 1 €, auxquels s'ajouteront les frais d'acte et de bornage.

Informations et questions diverses

• Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet »

1^{ère} question : Aménagement de la gare.

Avez-vous des informations sur les travaux ? Ne serait-il pas intéressant que la commune réfléchisse à utiliser ces locaux pour les Palletais ? Pouvez-vous nous donner des informations sur l'étude d'aménagement du secteur de la gare signée par la présidente de la CCSL ?

CAPP : subvention exceptionnelle

Une subvention exceptionnelle de 750 € a été attribuée à l'association CAPP pour couvrir une partie du déficit de la manifestation FESTI'LIELS qui s'est tenue le 24 mai 2025.

Marché de maîtrise d'œuvre école

Astrolabe : validation du forfait définitif

Le forfait définitif de rémunération du marché de maîtrise d'œuvre confié à l'atelier d'architecture Holon pour l'extension et la réhabilitation partielle de l'école

et demi. Le déploiement de ces abris bacs va commencer début février. 3 ou 4 abris bacs pour les communes les plus importantes et un abri bac pour commencer dans les autres communes. L'objectif est d'en déployer plus. Il y a une très forte demande de la part des habitants.

élections, semble représenter la continuité de l'existant. Continuerez-vous à bafouer et restreindre les expressions des groupes minoritaires ou d'oppositions comme actuellement ?

M. le Maire : Je vais faire très court, puisque le conseil municipal n'est pas une tribune politique. Donc, je ne répondrai pas à cette question.

M. le Maire : Pour cette question, nous avons répondu précédemment.

• **Dates des prochains conseils municipaux :** 3 février 2026 et 3 mars 2026.

Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche) :

1^{ère} question : « Unir pour réussir », composé de nombreux membres de la majorité actuelle en lice pour les futures

2^{ème} question : La mise en place de feux de signalisation autour du passage à niveau ne semble toujours pas répondre correctement à l'attendu en termes de régulation. Où en est le traitement de ce dossier ?

Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux en mairie et sur le site de la mairie : www.lepallet.fr.

» Information municipale

Les vœux du maire pour 2026

« En ce moment de l'année où l'on se tourne à la fois vers l'avenir et vers le chemin parcouru, c'est avec beaucoup d'émotion et de sincérité que je m'adresse à vous ce soir. Ces vœux ont une saveur particulière, car ils marquent la fin d'un mandat municipal que vous nous avez confié, mais c'est aussi la fin d'un chapitre important de ma vie.

Si le début de mandat a été quelque peu chaotique avec, entre autres, le COVID et toutes les privations et désorganisations qui ont suivi, il a été, avant tout, une aventure humaine. Cette aventure faite d'engagement, parfois de difficultés, mais surtout de travail collectif au service de notre commune. Nous l'avons vécu ensemble.

Rien de ce qui a été accompli n'aurait été possible sans l'implication des élus municipaux, que je tiens à remercier chaleureusement pour leur disponibilité et leur sens des responsabilités, pour leur travail et leur solidarité dans les moments faciles comme dans les moments plus difficiles.

Je souhaite également exprimer ma profonde reconnaissance aux agents municipaux dont l'engagement quotidien permet à notre commune d'avancer. Par leur professionnalisme et leur dévouement quotidien, ils représentent le service public local tel que je l'ai toujours imaginé. Leur travail, souvent discret mais essentiel mérite notre respect et notre gratitude.

Je vous associe également dans ces remerciements vous, habitants, bénévoles, responsables associatifs, acteurs économiques, qui donnez chaque jour vie à notre territoire.

Durant ce mandat, nous avons œuvré pour améliorer le cadre de vie, renforcer la solidarité, soutenir la vie associative, accompagner nos jeunes et prendre soin de nos aînés. Nous avons aussi traversé des périodes plus complexes, qui nous ont obligés à nous adapter, à nous soutenir et à faire preuve de patience. Nous avons partagé des réussites, des petites victoires du quotidien, mais également de grands projets structurants. Les choix parfois difficiles que nous avons faits ont toujours été guidés par l'intérêt général et par la volonté de préparer l'avenir de notre commune.

Si tout n'a pas été parfait - et un mandat municipal ne l'est jamais - je crois pouvoir dire que nous avons agi avec sincérité, avec passion et avec l'envie profonde de bien faire. Et cela, je l'espère, restera l'essentiel.

À l'aube d'une nouvelle étape pour notre commune, je formule un vœu simple mais fort : que l'esprit de dialogue, de solidarité et de bienveillance continue à nous rassembler.

Pour l'année à venir, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une année de santé, de sérénité et de petits bonheurs partagés. Que chacun trouve sa place, son élan et l'envie de continuer à faire vivre notre commune.

Merci, du fond du cœur, pour ces années de confiance et de chemin parcouru ensemble ».



» Départ d'un agent municipal

Françoise quitte l'école Astrolabe après 36 ans de dévouement : « Un pilier s'en va »

Après plus de trois décennies passées auprès des tout-petits, Françoise, ATSEM à l'école maternelle Astrolabe, prend sa retraite. Retour sur un parcours exemplaire marqué par la fidélité, l'adaptabilité et une passion intacte pour les enfants.

Il y a des personnes discrètes qui marquent pourtant profondément la vie d'une école, d'une commune, de plusieurs générations. Françoise fait indéniablement partie de celles-là. Après 36 années passées exclusivement à l'école Astrolabe, cette Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) tire sa révérence, tournant une page importante – et forcément émouvante – de l'histoire de l'établissement.

Une vocation née tout naturellement

L'histoire de Françoise avec Astrolabe commence de la plus belle des manières : tout naturellement. À l'époque, ses propres enfants sont scolarisés dans cette école maternelle. Elle-même avait été enfant en maternelle dans la ville du Pallet. Investie dans l'association des parents d'élèves, elle participe activement à l'organisation de spectacles et anime la vie de l'établissement. « *Les institutrices de l'époque ont pensé à moi quand le poste s'est créé* », se souvient-elle avec simplicité.

Elle débute à la cantine, puis son poste évolue progressivement jusqu'à atteindre 35 heures

hebdomadaires. Tout au long de sa carrière, elle n'a cessé de se former régulièrement, toujours soucieuse de faire équipe et d'apporter le meilleur aux enfants comme à ses collègues. Cette volonté constante d'évoluer avec son métier témoigne d'un véritable professionnalisme et d'une belle générosité.

Entre nostalgie et réalisme : l'évolution du métier

Quand on l'interroge sur ces 36 années, Françoise évoque avec le sourire « surtout du courage et du plaisir ». Mais elle n'élude pas pour autant les mutations profondes qu'elle a observées au fil du temps : « *L'enfant d'aujourd'hui n'a pas les mêmes attentes que celui du début de ma carrière. Les besoins évoluent, l'éveil des enfants change, les attentes des familles aussi* ».

Malgré ces transformations, elle garde intact son attachement à cette fonction qui lui ressemble tant : « *Une carrière faite que de bonheur depuis le début, c'est une fonction qui me correspondait* ».

Son esprit se tourne parfois vers les tout débuts, à l'époque où elle était elle-même élève à l'école de la Grande Arche (ancienne école des filles), en grande section /CP. Elle se souvient avec tendresse d'un temps où on allumait le poêle à bois dans les classes, où le fioul était mis par le soin de France, la première ATSEM de l'école, celle-là même qui, quelques années plus tard, lui transmettrait toutes les ficelles du métier et la guiderait dans ses premiers pas. Elle se rappelle aussi ces moments où l'on grimpait aux arbres pour cueillir les cerises avec les autres enfants. Des souvenirs précieux qui ont sans doute nourri sa vocation.

Adaptabilité et sens du collectif

« *Disponibilité, adaptabilité, j'en ai eu !* », lance-t-elle avec un mélange de fierté et de pragmatisme bien à elle. Au fil des réformes, des changements d'organisation, des

équipes qui se renouvellent, Françoise est restée cette professionnelle sur qui l'on peut toujours compter. « *Je pestais parfois, mais je faisais quand même. Je n'allais pas laisser l'équipe dans les ennuis.* »

Entre autres, elle participera aussi aux TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires), toujours présente, toujours disponible pour les enfants de l'accueil périscolaire. Cette loyauté sans faille envers ses collègues et l'institution témoigne d'un véritable encracinement. Pas simplement professionnel, mais profondément humain. Car pour Françoise, l'école Astrolabe, c'est bien plus qu'un lieu de travail : c'est une part de sa vie, de son identité.

Un départ bien mérité

Aujourd'hui, alors qu'elle s'apprête à tourner cette belle page, Françoise « se sent bien ». Sereine et heureuse. Elle laisse derrière elle des souvenirs impérissables, des liens tissés avec tendresse auprès de générations d'enfants, de parents, d'enseignants.

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) est bien plus qu'un simple titre administratif. C'est un professionnel de la petite enfance qui assiste les enseignants dans leurs missions éducatives, veille au bien-être des enfants, et incarne souvent, dans l'ombre, une présence rassurante et indispensable.

Françoise en fut l'illustration parfaite. Et si un pilier s'en va, il laisse des fondations solides et un héritage humain précieux.

Bonne retraite, Françoise. Et merci pour tout.

Article rédigé par Elsa Pavageau (coordinatrice Enfance-Jeunesse) à l'occasion du départ en retraite de Françoise Courtial, ATSEM à l'école maternelle Astrolabe.



» Démocratie participative

Élections municipales, les 15 et 22 mars 2026

Les élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026 (sous réserve d'un 2^e tour), à l'Espace Le Palatio, rue des Sports.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ?

Vous pouvez vous inscrire :

En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire Cerfa 12669*02 complété et signé. **Les inscriptions sont possibles jusqu'au 6 février 2026.**

Vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur. La demande est à faire sur le site : www.maprocuration.gouv.fr.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement sont à prévoir !



Recherche assesseurs et scrutateurs

Pour le bon déroulement de la journée de vote, la municipalité recherche des assesseurs et scrutateurs.

Aussi, si vous souhaitez tenir un bureau de vote et remplir les fonctions d'assesseur avec le président et les membres des bureaux ou bien si vous préférez être scrutateur et participer aux opérations de dépouillement des votes, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 40 80 40 24 ou par mail contact@mairie-lepallet.fr

» Marché de la Saint-Vincent

Célébration du terroir le 14 février

La commune du Pallet célébrera la Saint-Vincent, fête patronale des vignerons, avec un marché festif qui se tiendra le samedi 14 février prochain, de 10h00 à 12h30, sur la place du marché, derrière l'église.

Cette journée sera l'occasion de mettre à l'honneur notre patrimoine viticole et rassembler les habitants autour des producteurs locaux. Les viticulteurs pallétois seront présents pour vous faire découvrir ou redécouvrir leurs cuvées à travers des dégustations. Une belle opportunité d'échanger avec ceux qui façonnent le caractère de nos vins et mieux comprendre leur savoir-faire.

Pour accompagner ces dégustations, la mairie a le plaisir d'offrir aux visiteurs des huîtres fraîches, un accord parfait avec les vins de notre région. L'ambiance sera également assurée par deux groupes musicaux qui apporteront leur touche festive à cette journée : Les Chapalleros et Les Anchahuteurs viendront rythmer la matinée.

Que vous soyez amateur de vins, curieux de découvrir notre terroir ou simplement en quête d'une sortie en famille, venez nombreux profiter de cette matinée conviviale !

Rendez-vous le 14 février sur la place du marché Entrée libre.

» Expression plurielle

Mots des minorités

Agir Avec Vous Au Pallet

Depuis 2020 vous avez bénéficié de 2 approches différentes de la vie municipale.

En fonction du nombre de listes qui se présenteront aux prochaines échéances, cette diversité d'approches se poursuivra ou pas.

Dans tous ces cas de figure, c'est vous qui avez la main. Votre engagement et l'expression de vos choix ont rendu la vie municipale plus accessible et plus compréhensible.

Nous avons la chance d'être dans une commune à dimension humaine avec notre propre mairie. La pluralité

des expressions favorisera le maintien de notre propre mairie et d'avoir des élus de proximité. Plus votre intérêt à la vie municipale sera grand, plus nous éviterons de devenir une commune avec une mairie déléguée à une commune nouvelle noyée dans la chaîne de réflexions.

La vie communale est essentielle à toutes et tous dans notre approche au quotidien et notre bien vivre. Ne subissons pas mais soyons acteur dans notre commune afin de conserver cette liberté.

Jean-Louis, Cécile et Danielle

Le Pallet Avec Vous, Le Pallet Vert Demain
Pallétois ! Annonce exclusive : billetterie citoyenne ouverte !

Dernier rappel ! Jouez dans la plus grande production

locale : « Ma Commune », une pièce participative où chaque inscrit sur les listes électorales devient acteur – pas figurant ! Au programme : choix des décors, répliques percutantes et suspense démocratique garanti.

Attention, places limitées pour ceux qui préfèrent râler en coulisses plutôt que monter sur scène...

Et si nos deux derniers textes ont mystérieusement été tronqués sans avoir été averti avant la représentation, c'est sans doute qu'ils manquaient de coupe artistique ! Qu'à cela ne tienne : la troupe de l'opposition répète toujours, décidée à écrire la suite avec vous au prochain acte électoral. Souvent copié, rarement égalé.

Le Pallet Avec Vous, Le Pallet Vert Demain
Céline et Serge 06 25 28 28 72

» Musée du vignoble nantais

Les vacances au musée



Durant les vacances de février, le musée ouvre ses portes du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00. Au programme, l'escape game à résoudre en famille en 1h, à partir de 8 ans : cherchez des indices, devinez des codes de cadenas et assemblez les objets entre eux pour retrouver la recette de l'élixir doré ! Pour les plus curieux, le « parcours touche-à-tout » permet de tester certains objets du musée avec la médiatrice et tout comprendre en faisant soi-même, de la plantation à la dégustation en 1h15 et à partir de 6 ans.

Escape game : lundi, mardi et vendredi à 14h30 et 16h30 / Forfait 25 €/équipe.

Parcours touche-à-tout : mercredi à 15h30 / Inclus dans le billet d'entrée. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte minimum pour chaque animation.

Infos et réservation

www.musee-vignoble-nantais.eu



» Bibliothèque du Pallet

Animation de février

Quiz dingbats par équipes

Le vendredi 6 février de 20h30 à 21h30, par les bénévoles de la bibliothèque.

Sur inscription, uniquement par équipes de 2 ou 3.

Soyez les plus rapides pour deviner les expressions cachées derrière les dingbats, ces énigmes qui jouent sur les mots et les petits détails graphiques.



» U.N.C. Le Pallet-Mémoire

Assemblée générale, le 21 février

L'Union Nationale des Anciens Combattants organise son assemblée générale le samedi 21 février 2026, Espace Mérimée, à 10h30 encaissement des cotisations, à 11h00 début de l'A.G. Tous les adhérents sont invités à y participer ainsi que tous leurs amis et sympathisants. Afin de pérenniser le devoir de mémoire, un appel est lancé à tous ceux qui ont porté l'uniforme militaire, aux élus, aux pompiers... pour devenir Soldats de France et intégrer l'U.N.C. Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée.

Date à retenir : le samedi 11 avril 2026 : concours de belote à l'Espace Le Palatio (anciennement salle polyvalente de loisirs), rue des Sports.



» Événement solidaire

Marche caritative, le 22 février

Le dimanche 22 février 2026 au Pallet, l'association Malade Mais Pas Foutue vous donne rendez-vous pour une marche caritative de 9 kms, accessible et conviviale. La marche sera encadrée par Ben, coach sportif APA (Activité Physique Adaptée), pour une pratique sécurisée,

bienveillante et adaptée à tous les rythmes.

« À l'arrivée, nous aurons la chance d'être accueillis par Nathalie et Laurent Bouchaud - Domaine du Bois Joly, qui nous offriront un moment de partage autour d'une dégustation de vin et d'huîtres. » Une matinée pour marcher, se rencontrer, soutenir l'association et prouver qu'en ensemble, tout devient possible.

Le Bois Lambert, Le Pallet. Dimanche 22 février 2026. Tous les bénéfices seront reversés à l'association. Inscriptions au 07 69 56 55 91 ou 06 63 52 22 75.

» Le Pallet jardine et partage

Invitation à l'assemblée générale le 28 février

L'assemblée générale du jardin partagé du Pallet se tiendra le samedi 28 février à 10 heures, à l'Espace Mérimée. Ce sera l'occasion de faire le point sur les activités du jardin développé par des Palletais qui jardinent ensemble. Et pourquoi pas, rejoindre ce groupe d'amateurs qui ont à cœur de mettre en pratique des techniques de jardinage qui respectent l'environnement, partager les récoltes du jardin, participer à des ateliers

au fil des saisons (bien manier une Grelinette, gérer un compost, bouturer des plantes, faire ses semences...), tout en passant de bons moments ensemble.

Le Pallet jardine et partage développe un jardin partagé qui évolue en fonction des souhaits des jardiniers adhérents.

Cette réunion sera suivie d'un verre de l'amitié et d'une visite au jardin tout proche.

Contact :

Brigitte 06 01 87 84 32
Marie-Aline 06 58 22 56 07
lepalletjardineetpartage@laposte.net

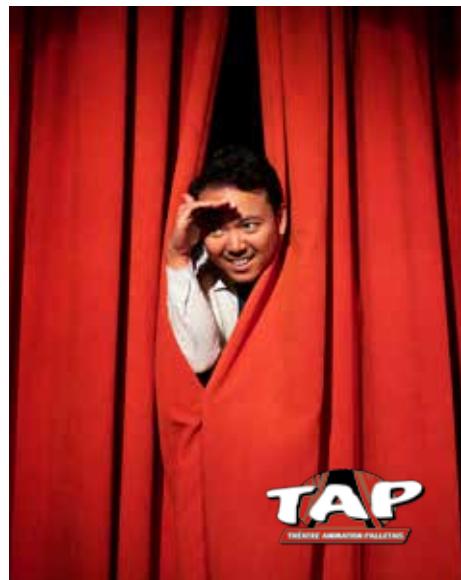
» Théâtre Animation Palletais

Lever de rideau, le 07 février

2 comédies au programme !

Première partie : Humanus Coursivor : une comédie dans laquelle plusieurs tribus défilent devant vous.

Suivie de : Micmacs à L'hôtel de La Mouette : Rendez-vous dans un charmant hôtel breton, l'hôtel de la Mouette. Vous serez accueillis par Nolwenn et son équipe, Soizic et Josette. Vous rencontrerez une habituée des lieux, sœur Dominique, ainsi que des clients de passage... Mais on ne va pas tout vous dévoiler tout de suite. Ce qui est sûr, c'est que les rencontres des uns et des autres vont provoquer une belle pagaille dans ce paisible hôtel.



Renseignements et réservations :

Les réservations ouvrent à partir du lundi 19 janvier à 17h30 et se feront comme tous les ans soit :

- **Réservation sur le site www.theatrelepallet.fr** : C'est tout simple, pas de création de compte. Il suffit d'aller sur le site, cliquer « réservation », choisir sa séance, nombre de places adultes ou/et enfants, choisir sa place sur le plan (à l'étude sur le site), indiquer ses coordonnées (téléphone, mail), pas de paiement en ligne, bien valider et vérifier que vous avez reçu un mail de confirmation de commande (vérifier vos spams).

- **Par téléphone.** Nouveau numéro 06 11 05 44 65 : lundi de 17h30 à 19h30, jeudi de 17h30 à 19h30.

- **Sur place sans réservation**, c'est possible ! Appeler le 06 11 05 44 65 une heure avant la séance et nous vous renseignerons sur la disponibilité des places ou présentez-vous à la billetterie 40 minutes avant le début de la représentation choisie. Ouverture des portes 40 minutes avant le début des séances.

Tarifs :

Adulte : 8 € / Enfant (de 5 à 12 ans) : 5 €.

Paiement sur place : espèces, chèque, CB.

À très vite, on vous attend à Le Palatio, rue des Sports au Pallet !

NOUVEAUTÉ 2026

Des estrades seront installées en plus des rangs à plat. Ce qui représente environ 197 places par séances.

» Football Club Entente du Vignoble

Ouverture d'une catégorie baby-foot au club

Le club du FC Entente du Vignoble poursuit son engagement en faveur du développement du sport dès le plus jeune âge avec l'ouverture d'une nouvelle catégorie baby-foot à partir du mois de mars. Cette nouvelle catégorie est destinée aux filles et garçons nés en 2021 et 2022, afin de leur permettre de découvrir le football dans un cadre ludique, sécurisé et adapté à leur âge. Encadrées par un éducateur diplômé, les séances ont pour objectif de développer la motricité, la coordination et le plaisir du jeu collectif, sans notion de compétition. À travers des ateliers et des jeux adaptés, les enfants pourront faire leurs premiers pas dans l'univers du football tout en s'amusant.

Afin de faire découvrir cette nouvelle section aux familles, le club organise des portes ouvertes les samedis 7, 14 et 21 mars, de 9h45 à 10h30, au gymnase de la Chapelle-Heulin. Ces matinées permettront aux enfants d'essayer l'activité et aux parents d'échanger avec l'encadrant sur le fonctionnement de la section.

Avec cette ouverture, le club souhaite continuer à dynamiser la vie sportive locale et offrir une nouvelle opportunité aux plus jeunes de s'épanouir à travers le sport. Les familles intéressées sont invitées à contacter Maxime Provost, par mail ou téléphone, pour l'informer des jours où vous souhaitez venir avec votre enfant.

Contact :

06 35 14 66 39 / maximeprovost3@gmail.com



Pour comparaison, le Pinson du Nord mâle à gauche et le Pinson des arbres mâle à droite photographiés au Pallet.

avec son cousin : une taille identique, la même allure un bec trapu de granivore et des barres claires aux ailes, il aime rechercher sa nourriture au sol. Mais la ressemblance s'arrête là. En effet le Pinson du Nord est à la fois plus coloré, plus lumineux, plus contrasté. Sa teinte principale est l'orange avec un blanc immaculé sur le ventre contrastant avec un noir profond au niveau du dos et des ailes, voire même la tête pour les mâles. Mais surtout, vous n'avez aucune chance de le rencontrer au Pallet

Le Pinson du Nord très présent cet hiver au Pallet

Vous connaissez tous le Pinson des arbres. Ce petit passereau est le plus commun des oiseaux en France. Sa taille est d'environ 15 cm et son envergure de 25 cm pour un poids de 17 à 30 g. Le Pinson des arbres est sédentaire et présent toute l'année en France et donc dans notre commune. Mais aujourd'hui nous voulons vous parler de son cousin le Pinson du Nord.

Lorsqu'on l'observe, on voit tout de suite les similitudes

entre avril et septembre. Le Pinson du Nord, comme son nom l'indique, niche en Europe du Nord, en Norvège, en Suède, en Finlande et dans le nord de la Russie. Ce n'est qu'en automne et en hiver qu'il va venir chercher de la nourriture dans nos régions. Pour peu qu'on prenne la peine de nourrir nos amis les oiseaux pendant cette période, on peut l'observer tous les hivers.

Cette année, le Pinson du Nord est présent en grands nombres dans notre commune. Alors ouvrez l'œil tout l'hiver et prenez des photos, vous pourrez les déposer sur notre site, via le menu « Je participe » en haut à droite : <https://biodivopallet.fr/contributions>. Pour plus d'informations sur cet oiseau et sur l'association : <https://biodivopallet.fr/pinson-du-nord/>.

» Nouvelles activités

La Conciergerie du Vignoble Nantais

Née d'une véritable passion pour l'accueil et la gestion locative, la Conciergerie du Vignoble Nantais accompagne les propriétaires de locations en courte durée pour qu'ils profitent pleinement de leurs biens... sans stress !

Nous nous chargeons de tout : optimisation et mise en valeur des annonces sur Airbnb et Booking, ajustement intelligent des prix pour maximiser vos revenus (+20 à +30% de recettes locatives), gestion des entrées et sorties, ménage, linge, maintenance, et suivi des voyageurs 24/7.

Notre objectif : vous offrir tranquillité d'esprit et revenus optimisés, en prenant soin de votre location comme si c'était la nôtre.

Offre spéciale : bénéficiez d'une estimation ou d'un audit gratuit et sans engagement pour découvrir tout le potentiel de votre location !

Contact :

Tél: 06 82 74 36 23

Mail: conciergerievn@outlook.fr

Web: www.conciergerievn.fr

ici la même envie : offrir aux familles un lieu d'accueil chaleureux, rassurant et profondément humain, où chaque enfant trouve sa place et grandit à son rythme.

Pensée comme un véritable cocon, la crèche est entièrement neuve. Les espaces ont été imaginés pour favoriser le bien-être, la curiosité et l'éveil des tout-petits, dans une ambiance douce et sécurisante. Le projet pédagogique s'appuie sur des approches respectueuses de l'enfant, telles que le Snoezelen, le langage des signes associé à la parole ou encore la médiation animale, intégrées avec sens et bienveillance au quotidien.

L'ouverture est prévue en mars et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Des places sont encore disponibles. Les familles peuvent s'inscrire directement sur le site ou contacter l'équipe par mail.

Contact :

Mail: contact@lescachettes.fr

Web: leschachettes.fr

Ouverture d'une micro-crèche privée

En mars prochain, une nouvelle micro-crèche ouvrira ses portes au Pallet : La Cachette des p'tits Lu.

Déjà à l'origine d'une structure à Vallet, l'équipe poursuit

» Accueil périscolaire

Les carnets de Sam et Calliopé

Bonjour, c'est Sam et Calliopé !

Tout d'abord, bonne année à tous ! Joie, bonheur et paix pour tout le monde...

Revenons un peu en arrière, juste avant les vacances.

Nous avons eu un super goûter de Noël, nous avions des gaufres décorées d'un sapin réalisé par les GS/CP, d'une brochette de mini chamallows, de chantilly (seulement si on en voulait) et d'une petite sauce chocolat. Nous avions aussi de l'ananas frais et quelques chocolats. Le tout avec du jus de pommes ou de clémentines. On s'est régalé !

En plus, exceptionnellement, nous étions tous réunis dans le bâtiment principal : c'était trop bien !

Au centre de loisirs, c'était une station de ski : patinoire, journée pyjama etc... Nous avons aussi préparé notre repas de nouvel an et fabriqué des cotillons pour faire la fête à la maison.

Puis, il y eu la rentrée, et là : surprise ! De la neige ! Nous étions trop contents !

Ce n'était pas pratique pour beaucoup de monde, mais Romain, Nicolas et Laetitia sont venus nous accueillir,

merci à eux. Puis finalement, la structure a fermé. Le centre a rouvert le mercredi après-midi grâce à Margaux, peu d'enfants malgré tout...

Puis le jeudi... Avis de tempête ! nous sommes partis les uns après les autres, nous avions jusqu'à 18h pour rentrer chez nous. Quelle drôle de reprise !

Nous allons continuer nos aventures, à la péri comme au centre, car c'est toujours plein de rebondissements et de surprises, c'est marrant !

Bientôt la galette, mmmmmhhhhh, miam, miam ! À bientôt !



» École Astrolabe

Bonne retraite Françoise !

Le vendredi 19 décembre, ce n'était pas seulement le dernier jour d'école de 2025, ni le dernier jour avant les vacances de Noël, c'était le dernier jour d'école de Françoise !

Françoise Courtial était ATSEM à l'école depuis de nombreuses années et beaucoup d'anciens élèves se souviennent encore d'elle : son dynamisme, sa bonne

humeur, son sourire, sa bienveillance : des qualités qui ont marqué les débuts à l'école de nombreux enfants.

C'est donc dans cette même bonne humeur (et un peu d'émotion) que les élèves avaient préparé quelques surprises à son intention ce vendredi !

D'anciens enseignants, d'anciens élèves et des membres de l'APE avaient aussi répondu présents pour dire au revoir à une figure importante de l'école.

Alors Françoise, nous te souhaitons tous une excellente retraite bien méritée qui sera, nous n'en doutons pas, très active !



» École Astrolabe

Un mardi sous la neige à l'école

Mardi 6 janvier 2026, nous nous sommes réveillés sous un beau manteau blanc.

Malgré les conditions météorologiques, l'école est restée ouverte et a accueilli avec joie une vingtaine d'élèves.



Les enseignants ont, eux aussi, bravé les intempéries pour être présents et partager ce moment un peu hors du temps.

Entre flocons et paysages immaculés cette journée a offert une parenthèse hivernale appréciée de tous. Beaucoup, restés à la maison, ont également pu profiter de ce décor féerique et de la magie de la neige. Un beau souvenir gravé dans ce mardi pas tout à fait comme les autres !



» APE Astrolabe

Bal masqué – Voyage dans le temps

L'Association des Parents d'Élèves d'Astrolabe vous donne rendez-vous le vendredi 6 mars, de 19h00 à 22h30 à l'espace Le Palatio, pour un bal masqué festif placé sous le signe de l'histoire à travers le temps.

Chevaliers, dames de la Renaissance, personnages des années folles ou du futur : toutes les époques sont invitées à la fête ! Petits et grands pourront profiter d'une soirée conviviale, animée et joyeuse, avec restauration sur place.

Les familles et l'ensemble des habitants sont chaleureusement invités à venir danser, se déguiser et partager un moment hors du temps.

Très belle année à toutes et à tous !



» Jumelage Loire Divatte

Eurojumelages séjours jeunes 2026

L'association Eurojumelages Loire-Divatte propose un échange franco-allemand pour des jeunes de 14 à 17 ans du 14 au 28 juillet 2026 : première semaine sur les communes de Sèvre et Loire et seconde semaine à Trittau en Allemagne. L'échange est encadré par des animateurs professionnels avec tout un programme de visites, activités, jeux... L'hébergement se fait dans les familles des participants. Pour les jeunes, anglais souhaité, allemand non obligatoire. Cet échange est soutenu par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse).

Places limitées, inscription dès maintenant auprès de [jumelage.loredivatte@gmail.com](mailto:jumelage.loiredivatte@gmail.com).

N'hésitez pas, c'est une expérience humaine européenne unique à vivre pour les jeunes.

» École Saint-Joseph

À Saint-Joseph, le sport et la nature s'invitent dans les apprentissages



Une école sous un manteau blanc

Cette semaine, notre école s'est réveillée sous un épais manteau de neige. Bien que fermée pour des raisons de sécurité, elle offrait un spectacle féerique, comme figée dans le temps. La cour, habituellement animée par les rires des enfants, s'est transformée en un paysage immaculé, invitant à la rêverie. Derrière les grilles, petits et grands admiraienr cette parenthèse enchantée, imaginant batailles de boules de neige et bonhommes givrés. Même silencieuse, l'école continuait de faire vivre la magie de l'enfance, le temps d'un hiver exceptionnel.



Essai transformé à Saint-Joseph : Le rugby s'invite à l'école !

Durant trois mardis de novembre, un souffle néo-zélandais a plané sur la cour et le terrain de sport pour les classes de CE2 et de CM. Sous l'œil expert de Rhys, fort de son expérience de joueur au pays des All Blacks et membre du Sport Athlétique Club de Clisson, nos élèves se sont initiés au ballon ovale.

Loin des plaquages impressionnantes, l'accent a été mis sur la stratégie et le plaisir : passes en arrière, gestion du hors-jeu et courses effrénées pour aplatiser le cuir en terre promise. À travers des jeux collectifs, les enfants ont cultivé des valeurs chères à notre école : l'esprit d'équipe, le soutien mutuel et la coopération.

L'enthousiasme a été tel que Rhys a terminé sa dernière séance sous une pluie de demandes d'autographes ! Pour prolonger l'aventure, le club de Clisson a généreusement offert deux ballons à l'école. Un immense merci à l'intervenant pour cette transmission de passion qui a fait de nos écoliers de véritables petits rugbymen en herbe.

La classe buissonnière au parc du Plessis

Le vendredi après-midi, les murs de l'école Saint-Joseph s'effacent pour laisser place à la verdure du parc du Plessis. Bottes aux pieds et seaux en main, nos écoliers de CP transforment la nature en un véritable laboratoire d'apprentissage. Au programme de cette école dehors : des jeux de relais dynamiques pour maîtriser la numération et des défis de réflexion, comme ce surprenant sudoku réalisé avec des châtaignes, des feuilles et des brindilles. Apprendre à compter et à raisonner au milieu des arbres offre une bouffée d'oxygène bienvenue et donne une tout autre saveur aux savoirs fondamentaux. Une pédagogie vivante qui fait pousser les idées aussi vite que les jeunes pousses du parc !



» Crèche multi accueil Tchou Tchou

Le livre et le tout Petit

Les festivités de fin d'année ainsi que les temps forts autour de Noël sont désormais terminés ! L'équipe de la crèche se replonge avec motivation et dynamisme dans ses projets pédagogiques, et plus particulièrement dans un axe essentiel de la petite enfance : la place de la lecture et l'utilisation du livre auprès du tout-petit.

Ces dernières semaines, un travail a été mené autour de l'enrichissement de l'espace lecture grâce à l'achat de nombreux ouvrages adaptés aux jeunes enfants. Les livres ont été choisis avec attention afin d'aborder des thématiques importantes telles que les émotions, la séparation, le quotidien de l'enfant ou encore la famille. Ces supports permettent d'accompagner les enfants dans



leur développement tout en respectant leur rythme et leurs besoins.

Le livre a toute sa place dès le plus jeune âge. Même avant l'acquisition du langage, l'enfant est sensible aux images, aux couleurs et à la voix de l'adulte. La lecture devient

alors un véritable moment de partage et de sécurité affective. Elle favorise le développement du langage, l'enrichissement du vocabulaire et la compréhension du monde qui entoure l'enfant. À travers les histoires, le tout-petit peut mettre des mots sur ses émotions, reconnaître des situations vécues et développer progressivement sa pensée.

Au-delà des apprentissages, le livre est avant tout une source de plaisir. Feuilleter, observer, écouter une histoire ou simplement partager un moment calme permet à l'enfant de se poser et de renforcer le lien avec l'adulte. Ces instants privilégiés participent à la construction affective et à l'éveil culturel dès la petite enfance.

À travers ce projet autour de la lecture, l'équipe poursuit son engagement afin d'offrir aux enfants un accompagnement bienveillant et de qualité, en leur donnant le goût des livres dès leurs premières années, convaincue que le lecteur de demain se construit dès aujourd'hui.

» 03 FÉVRIER

Conseil municipal

19h30 au Palatio, rue des Sports. Ouvert à tous.

» 04 FÉVRIER

Assemblée générale

[Report] Association Les Amis de la Sèvre Nantaise et de ses affluents. À 20h00. Espace Le Palatio, rue des Sports.

» 06 FÉVRIER

Animation bibliothèque

Quiz dingbats. De 20h30 à 21h30.

» 07 FÉVRIER

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 07 FÉVRIER

Repas à emporter du FCEV

Organisé par le Football Club de l'Entente du Vignoble. + d'infos sur <https://fcententeduvignoble.fr>



» À PARTIR DU 07 FÉVRIER

Représentations théâtrales

Représentations en février. Détails page 8.



» 07 FÉVRIER

Assemblée générale

Association culturelle Pierre Abélard. A 10h00 à l'espace multiculturel (annexe du Palatio), rue des Sports.

» 13 FÉVRIER

Gazette de mars

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de mars 2026.

» 14 FÉVRIER

Marché de la Saint-Vincent

RDV place de l'Eglise de 10h00 à 12h30. Détails page 6.

» 21 FÉVRIER

Assemblée générale de l'U.N.C.

10h30 : encaissement des cotisations et à 11h00 : début de l'assemblée générale Verre de l'amitié.

» 22 FÉVRIER

Marche solidaire

Détails page 7.

» 28 FÉVRIER

Assemblée générale de l'association Le Pallet jardine et partage

10h00. Espace Mérimée.

» 28 FÉVRIER

Cérémonie de citoyenneté

Remise des cartes d'électeurs aux jeunes Palletais de 18 ans. Salle des Mariages à 11h00. Invitation nominative en cours d'envoi.

» 06 MARS

Bal masqué de l'école

Astrolabe

Ouverture des réservations de repas via le QR Code.

Contact : ape.astrolabe@gmail.com



Et tous les samedis, retrouvez le marché du Pallet derrière l'église. 8h30 - 13h00



La Gazette • Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence PAPAYE
Impression : Éditée à 850 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr